

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 93 du 18 novembre 2005

Un budget Recherche 2006 désastreux et manipulé

Si le gouvernement annonce un milliard de plus pour la recherche, c'est en euros courants. Il se décompose ainsi:

389 M€ pour la recherche publique,
280 M€ pour l'ANR et pour OSEO-ANVAR
340 M€ de dépenses fiscales.

En quoi consistent les 389 M€ ?

-Le gouvernement profite de la mise en place de la Loi Organique relative aux Lois de Finances, (LOLF) pour modifier le périmètre de calcul. Les salaires des enseignants chercheurs et des IATOS étaient comptés jusqu'alors au prorata de leur temps de travail consacré à la recherche. Désormais c'est la totalité des salaires des 133.000 enseignants et IATOS qui entre dans le budget, l'augmentant de 5 milliards, ce qui fait plus chic.

-L'essentiel des augmentations est lié à la progression de 1,8% de la valeur du point d'indice de la fonction publique entre 2005 et 2006, soit 97 M€ pour les universités, 40 pour le CNRS etc.

-Les emplois créés à compter du 1^{er} septembre ou du 1^{er} octobre 2006 interviennent assez peu, 27,8 millions d'euros pour l'ensemble des 1900 postes enseignants et IATOS par exemple.

-Les crédits d'opération 50,3 M€ largement consommés par la fin de la réalisation des très grands instruments comme Soleil feront que les labos ne verront pas leur dotation augmentée.

L'ANR - L'argent supplémentaire qui sera versé à l'Agence Nationale de la Recherche (240M€) et à OSEO-ANVAR (40M€), sera alimenté par les privatisations. Ce bradage des entreprises publiques qui ne garantit aucune pérennité des financements est scandaleux. L'ANR aura des effets dévastateurs sur les organismes et les universités et ce mode de fonctionnement sera source de gâchis et de précarité.

Les mesures fiscales - La hausse du Crédit Impôt Recherche n'explique pas les 340 M€ de mesures fiscales : celui-ci passera « seulement » de 730 à 760 M€ entre 2005 et 2006. Mais une dizaine de mesures fiscales nouvelles sont proposées aux entreprises : 50 M€ pour exonérer les bénéfices des entreprises participant aux pôles de compétitivité, 100 M€ au titre des dons aux établissements publics de recherche ou aux petites entreprises innovantes, 80 M€ au titre des dons, et jusqu'à 20 M€ d'exonération sur les salaires des jeunes travaillant pendant les congés universitaires !

Les emplois - Pour ce qui concerne les EPST, seuls sont indiqués des plafonds d'emplois. Le ministre a rappelé, dans sa conférence de presse que la LOLF permet de nouvelles marges de manœuvre en ce qui concerne la fongibilité des crédits : traduisez que les emplois pourront être transformés en crédits. Sur les 1110 emplois créés dans les EPST et EPIC, seulement 655 sont des postes de titulaires dont 155 chercheurs et 500 ITA, les autres étant des emplois de contractuels.

Un budget du CNRS catastrophique

Le DG du CNRS a présenté le budget prévisionnel de l'organisme pour 2006. La LOLF et le Nouveau Cadre Budgétaire et Comptable (NCBC) sont désormais appliqués au CNRS. L'organisme reçoit une dotation unique et le CA du CNRS définit la répartition entre la masse salariale et les autres dépenses. Il sera possible de transformer une part de la masse salariale en autres crédits mais non l'inverse. Le CNRS déterminera lui-même

la pyramide des emplois. **La notion de service public est remplacée par celle de rentabilité à coût salarial minimisé.**

Le DG, à l'encontre des scientifiques qui se sont fortement mobilisés pour l'emploi, estime que le CNRS n'a pas besoin de plus de chercheurs. La campagne 2006 de recrutement en CR sera identique à celle de 2005. Les raisons : le mauvais coup porté aux retraites conduit les personnels à reculer leur départ à la retraite et plus grave le DG utilise pour faire de l'accueil une partie des 40 postes frais de chercheurs et repyramide une partie des 160 postes ITA pour en faire 135 emplois de niveau supérieur. **Au final, il n'y aura que 5 recrutements externes de DR de plus qu'en 2005 et 5 recrutements d'ITA en moins.** Or, il apparaît que le CNRS n'utilise pas tous les postes budgétaires qui lui sont affectés : **777 emplois budgétaires 2005 ne sont pas effectivement occupés.** A la pratique désastreuse du gouvernement qui ne verse pas la masse salariale correspondant aux emplois affectés s'ajoute la politique de la direction qui utilise ces postes non pourvus comme marge de manœuvre pour amplifier sa politique d'accueil.

Malgré l'annonce de 293 postes frais (40 créations de postes de chercheurs, 160 postes d'ITA et 93 emplois d'accueil), les recrutements de titulaires au CNRS stagnent.

Nous exigeons que tous les emplois budgétaires disponibles soient ouverts dès maintenant aux concours de recrutement de titulaires et que l'accueil soit réduit.

Concernant le recrutement des femmes en CR2, l'écart entre la part des candidates et celle des lauréates s'accroît de façon alarmante : 36% de candidates pour 28% de lauréates en 2005.

On peut raisonnablement se demander, au vu de ce budget, pourquoi le SGEN-CFDT a jugé bon de féliciter Larrouturou et la DRH du CNRS pour la qualité de leur travail.